

Actualité

Le parc éolien de Bouin

Edition : juillet 2003

Disons que c'est un progrès que le vent nous apporte. Ca a commencé des petits bateaux à voile, des petites choses à voile et puis voilà que maintenant ce sont les éoliennes qui s'apportent chez nous. Et nous, on trouve que c'est grandiose et ça apporte une valeur au pays.

Je pense que en éoliennes terrestres pour des régions peu accidentées, c'est ce qui vraiment se fera dans les années à venir et on a beaucoup progressé: depuis les premières machines d'il y a vingt ans qui faisaient quelques dizaines de kilowatts on est maintenant à des machines qui font à peu près deux mille cinq cents kilowatts de taille unitaire, donc c'est tout à fait impressionnant.

Pour moi, c'est fabuleux, je pense... c'est des machines, c'est gracieux. Je trouve que ça s'intègre tout à fait dans le paysage et d'autant plus que dans les mesures compensatoires liées à la construction de ce parc on a été amenés à enfouir

de nombreuses lignes électriques qui, elles, dépayseraient totalement le site.

Ca apporte beaucoup de tourisme, beaucoup beaucoup ? on peut le dire que ça a triplé même plus. Pour nous, on se balade ici on vient en vélo ici, moi j'amène des enfants, ça permet de faire une randonnée à un point fixe qu'ils puissent visiter de près. C'est superbe pour nous. On est tous enchantés d'avoir des éoliennes près de chez nous.

Il faut reconnaître qu'elles sont esthétiques ces éoliennes et puis ça amène aussi pour la commune de Bouin une taxe professionnelle non négligeable. Et puis, c'est vrai qu'elles sont jolies.

Le bruit? Pas du tout, on l'entend très peu. On dirait une ventilation d'une cuisine quelconque, non, non, il ne faut pas être médisant sur le bruit.

C'est vrai qu'elles sont majestueuses, ces éoliennes et qu'elles méritent l'accueil favorable qui leur est réservé à Bouin, une petite ville au bord de l'océan en Vendée, dans l'ouest du pays. Il y en a huit, de 100 mètres de haut. Leur utilité? Transformer le vent qui vient de l'océan en électricité ; 20 mégawatts, soit la capacité d'alimentation en électricité de 20 000 foyers.

Ce sont les machines de plus grande taille dans celles qui sont arrivées au stade industriel. Il y a des prototypes un peu plus grands mais dans les machines industrielles ce sont les plus grandes.

Je pense que c'est à la fois une question de matériaux, on c'est maintenant faire des pales d'éoliennes en matériaux composites qui sont, comme vous le voyez, chacune de plusieurs dizaines de mètres de long, et il y a même un prototype en Allemagne qui a des pales dont chacune dépasse les 50 mètres de long. Et bon, ces matériaux composites il faut calculer très précisément les forces qui s'exercent dessus et donc ça, c'est une question de modélisation. On peut dire que les progrès de l'informatique permettent de faire des modélisations beaucoup plus précises et puis ensuite il faut les mettre en oeuvre et là aussi on a appris en faisant. Donc ça c'est une première chose, et puis également tout l'aspect contrôle-commande a beaucoup progressé avec, là aussi, les progrès de l'informatique. Et puis on a vu aussi... on a maintenant un bon retour d'expérience des machines qui existent. Dans le monde il y a aujourd'hui plus de 30 000 mégawatts d'éoliennes installées et donc on a su regarder un petit peu les problèmes qu'avaient les machines pour améliorer la génération suivante.

Les progrès dans les énergies renouvelables sont venus après l'accord de Kyoto de 1997, qui vise à réduire les émissions des gaz à effet de serre, mises en causes dans le réchauffement de la planète. L'Union européenne prévoit de

produire d'ici à 2010, 21% de l'électricité consommée à partir d'énergies renouvelables. Claude Nahon est Directrice du développement durable et de l'environnement d'EDF :

21 pour cent c'est un objectif très ambitieux, aujourd'hui on est à 15 pour cent grâce à la production hydraulique, ça veut dire 6 pour cent avec l'ensemble des énergies renouvelables, la production hydraulique pourra peut-être faire un ou deux pour cent, il faudra qu'on fasse beaucoup d'éolien pour y parvenir.

A un prix de 23 millions d'euros, des installations comme celle de Bouin ne sont pas rentables aujourd'hui. Et il fallu l'intervention de l'Etat pour démarrer les choses. Mais l'objectif à terme est la vraie compétitivité :

L'électricité est rachetée par contrat par EDF obligatoirement. C'est une disposition qui a été prise par le gouvernement, de demander à EDF de racheter obligatoirement l'électricité produite par les éoliennes à un tarif qui a été fixé par un arrêté ministériel et qui donc permet dans un premier temps de rentabiliser ces opérations et d'installer un certain nombre de parcs en France qui permettra de rentabiliser à terme en produisant l'électricité à un prix tout à fait correct.

Ca reste beaucoup plus cher? Pas dans tous les cas, ça dépend des sites, si on a un site qui est très bien venté comme celui que nous avons au Maroc, par exemple, nous avons un contrat d'achat avec l'ONE qui est la compagnie électrique du Maroc, absolument sans aucune subvention et pour lequel nous sommes compétitifs. Donc ça c'est un premier élément de réponse. Et ce qu'on peut penser aussi, c'est que le coût des machines va continuer à diminuer. Il a déjà beaucoup diminué depuis vingt ans et on peut penser qu'il va encore diminuer dans des proportions très appréciables et donc on devrait se rapprocher de la compétitivité avec les moyens classiques, d'autant plus que les moyens classiques, en tout cas ceux qui font appel au gaz qui est quand même l'énergie qui est la plus à la mode aujourd'hui, sont soumis aux fluctuations des prix du gaz.

Jean-Louis Cans gère l'aspect financier du projet. Pour lui, la privatisation des marchés d'électricité en Europe ne devrait pas menacer les objectifs :

Pas du tout, puisque à terme, effectivement lorsque les prix de production à partir de l'énergie éolienne auront baissé et seront devenus, avec ce type d'expérience, seront devenus rentables, il y aura la possibilité de vendre sur le marché libéral l'électricité produite à partir des énergies renouvelables sur le marché de l'électricité verte, avec des certificats verts, comme on les appelle, et qui permettront à des acheteurs indépendants d'acheter de l'électricité produite sans gaz à effet de serre et hors nucléaire. Donc, d'ici quelques années, donc, l'électricité produite par ces grandes machines va arriver sur le marché libéral de l'électricité à des prix tout à fait compétitifs en matière de production d'électricité verte.

Mais c'est le soutien de la population locale qui est peut-être l'aspect le plus remarquable du parc éolien à Bouin. Un sondage récent a montré que 94% de la population soutient le projet. Le parc se situe dans le parc des ostréiculteurs sur d'anciens marais réclamés après la guerre. Le soutien du maire Jean-Yves Gagneux était donc un facteur clé pour l'accord de la population :

Les ostréiculteurs, je les connais mieux que quiconque du fait que je suis issu du milieu ostréicole, je n'ai jamais eu, à ce jour, une contestation d'un ostréiculteur qui travaille à proximité du site.

Nous, dès les premiers contacts qu'on a eus, on s'est tout de suite déclarés favorables justement pour ce parc éolien, du fait de l'énergie propre qu'on allait avoir sur place.

C'est vrai que les éoliennes d'aujourd'hui sont vraiment silencieuses, contrairement aux premiers modèles vivement contestés il y a de ça vingt ans :

Le bruit, à preuve du contraire, aujourd'hui je pense qu'on entend plus le vent, même en pleine nature, qu'on soit au pied des éoliennes ou pas, que le bruit des éoliennes elles-mêmes, qui n'en font pratiquement pas.

Enfin, il y a des retombées financières qui sont loin d'être négligeables. Pour une commune de 2300 habitants, effectivement c'est le jackpot :

Ca n'a peut-être pas été un élément déterminant dans la décision, mais enfin, il

est prévu de l'ordre de cent quatre vingt mille euros par an, de taxe professionnelle. Ben, c'est une bonne affaire, oui. Je pense que l'emploi est tout à fait prévu déjà dans les années à venir, ne serait-ce que l'aménagement du centre-bourg, la route départementale qui traverse tout le bourg, qu'on a prévu d'aménager, je pense qu'on n'aura pas de soucis de ce côté là.

Au café du port, le patron ne cache pas sa satisfaction :

Il tournait avant, quand même, donc là, c'est un plus, un plus non négligeable, puisque les gens viennent régulièrement voir ces éoliennes. Il y a les gens de passage et ils profitent du café et alors on a élargi nos produits puisque on vend des bouteilles sérigraphiées avec une éolienne dessus, qui s'appelle l'éol du bec et puis on sait accueillir les gens avec des moules, des huîtres, bien sûr.

Quel avenir pour l'énergie éolienne après la réussite à Bouin ? Les autorités sont encouragées, mais elles conservent une bonne dose de réalisme :

Alors, on pourrait faire des sites plus importants, mais il faut évidemment veiller au respect des paysages, et donc ça c'est vraiment un cas d'espèce suivant les régions, on peut imaginer des sites sensiblement plus importants. Mais il y a aussi d'autres régions où il faudra sans doute avoir des parcs éoliens plus petits.

Si vous voulez on est ici en Vendée dans un département très touristique dont l'image de département côtier avec des plages, un certain paysage, est très très marquée et fait le succès économique du département et c'est un peu l'inquiétude des leaders et des décideurs du département que les éoliennes viennent perturber cette richesse économique et environnementale du département. Ma foi, ces craintes sont tout à l'honneur de nos responsables. Maintenant, c'est sûr que le site de Bouin sera vraisemblablement une démonstration qu'on peut allier, comment dirais-je, département touristique, production d'énergie propre et développement du tourisme.

Nous espérons depuis plusieurs années voir déboucher des projets. On voit apparaître enfin des réalisations concrètes. Ces réalisations concrètes, elles ne peuvent être conduites que de manière exemplaire en terme de concertation. Notre expérience industrielle c'est que un objet industriel comme l'éolienne -et les éoliennes qu'on voit à Bouin sont des éoliennes qui font une centaine de mètres, c'est des objets industriels-, ça s'intègre dans un territoire avec l'ensemble des contraintes de ce territoire, en l'accompagnement des élus locaux et ça ne peut pas être une décision parisienne dans un bureau éloigné. C'est quelque chose qui est local, qui a vraiment une implantation, avec les habitants, avec les enjeux d'un territoire. Ici on le voit bien sur ce marais: ces éoliennes sont belles, elles se dressent bien sur le marais. Elles sont cohérentes avec l'espace et j'ai entendu monsieur le maire qui parlait de la concertation avec la LPO, avec les chasseurs, avec les agriculteurs, avec la population. C'est comme ça qu'on pourra conduire des projets. C'est certainement pas de manière unilatérale.

Je pense que pour l'énergie éolienne, il y aura une limite qui sera sans doute même inférieure à 20 pour cent, au niveau d'un grand pays, c'est un peu différent dans les petits pays parce qu'ils ont des connexions, des interconnexions avec les pays étrangers qui sont importantes, tout simplement parce que c'est une énergie qui n'est pas garantie, et que donc il faut avoir des moyens complémentaires de production d'énergie qui sont dans l'état actuel de la technique, plutôt des moyens thermiques classiques, ou de l'hydraulique ou du nucléaire, ou un mélange des trois comme c'est ? comme on a en France, on a un mixe énergétique qui fait appel finalement à toutes les sources de production.